



Paris, le 28 février 2020

## DÉCLARATION PRÉALABLE

### GT égalité femmes hommes 28 02 2020

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs,

La réunion technique à laquelle vous nous avez invités aujourd'hui est issue du Comité de suivi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et a pour thème « l'évaluation, la prévention et le traitement des écarts de rémunération ».

La question salariale est une des premières revendications de notre syndicat. Car, au-delà de la justice sociale évidente « à travail égal, salaire égal », c'est la question de la représentation de la place des femmes dans notre société dont il s'agit. Le salaire féminin est encore trop souvent perçu comme un salaire d'appoint de la famille, certains **hommes** politiques n'hésitant pas à proposer un salaire aux femmes au foyer. Or le salaire est la contrepartie d'un travail qui est émancipateur dans notre société. Il permet, à travers ce salaire, l'accès au logement, à une vie décente, à des loisirs ou activités choisies, à la culture. L'indépendance économique est une condition indispensable pour l'émancipation et faire ses choix de vie.

Nous faisons le constat que les femmes sont payées 26% de moins que les hommes du fait

- temps partiels (30% des femmes y sont enfermées) et la précarité
- les femmes ont peu ou pas de déroulement de carrière :
- la moindre rémunération des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées (tertiaire, éducation, social, santé...)
- la part variable de la rémunération, qui a été introduite dans la Fonction publique avec le RIFSEEP.

Mais l'égalité salariale ne doit pas se limiter à la revendication de réduire, voire de supprimer les écarts de rémunération. Elle est bien plus large que ça car elle s'étend à d'autres problématiques comme le surchômage, la précarité, les bas salaires, la faible valorisation de leurs diplômes, qui touchent essentiellement des contractuelles, mais aussi la concentration dans un nombre limité de professions, l'accès difficile à des postes de responsabilité, les retards de carrière, ...

De même, la CGT demande l'alignement par le haut des salaires, des pensions et des retraites jusqu'à l'égalité réelle.

Or, que propose le gouvernement ? Une réforme des retraites dont les femmes seraient les grandes perdantes !

Cette réforme va tirer les droits de l'ensemble des salarié·e·s vers le bas, mais elle sera particulièrement défavorable aux femmes pour plusieurs raisons, et notamment les inégalités

salariales pendant la vie active. On retrouve évidemment ces inégalités à la retraite.

Selon le projet de réforme, la retraite serait désormais calculée en prenant en compte l'ensemble de la carrière et non plus les meilleures années. Plus possible de neutraliser les périodes de temps partiel, le chômage ou les interruptions pour prendre en charge les enfants et les personnes dépendantes. Les majorations pour enfants seraient une nouvelle fois rognées. Les pensions de réversions excluraient désormais les couples divorcés et seraient accessibles seulement une fois à la retraite. Les professions dans lesquelles les femmes sont concentrées paient un lourd tribut : plus de reconnaissance de la pénibilité et de départ avant 62 ans pour les 400 000 aides soignantes, infirmières et sage-femmes, effondrement de la retraite des 600 000 enseignantes...

Une réforme féministe devrait au contraire être progressiste :

- Abaisser le temps de travail pour permettre aux femmes comme aux hommes de s'occuper des enfants
- Revenir à la prise en compte des meilleures années pour le calcul de la retraite
- Lutter contre le sous-emploi des femmes, les temps partiels et la précarité, et mettre en place un service public de la petite enfance pour permettre aux femmes de continuer à travailler

Réaliser enfin l'égalité salariale permettra non seulement de mettre fin à une injustice flagrante mais aussi de dégager les ressources nécessaires pour financer notre système de retraites. Augmenter les salaires des femmes, c'est augmenter les cotisations et donc le financement des retraites !

La CGT propose notamment :

- L'instauration d'une surcotisation patronale retraite pour toutes les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale
- Le paiement de la cotisation retraite de l'employeur à temps plein pour tous les temps partiels de moins de 24h de façon à garantir des droits pour les salarié·e·s et à pénaliser les employeurs qui abusent des temps partiels courts.
- L'ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation des métiers dans lesquels les femmes sont concentrées ainsi que le dégel du point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires.

Nous demandons le retrait de cette réforme. Nous voulons une réforme des retraites féministe qui repose au contraire sur la réduction du temps de travail, l'égalisation des salaires, le renforcement de l'activité professionnelle des femmes, et permettre aux femmes comme aux hommes d'avoir une retraite complète tout en ayant du temps pour leur vie sociale et familiale.

Aussi nous posons comme préalable à toute réunion de travail sur l'égalité femme homme nos propositions en matière de réforme des retraites.

Par contre, nous ne participerons pas à cette réunion, tant que le dialogue social sera inexistant pour ce gouvernement.